



Accento

Informations de la CI facteurs d'instruments de musique

Préambule

Depuis toujours, la musique et les instruments sont en symbiose. Là où les instruments s'améliorent, c'est aussi - et surtout - la musique qui en profite.

La CIFIM (communauté d'intérêts des facteurs suisses d'instruments de musique) s'est fixée comme objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité de la formation des facteurs d'instruments de musique et d'emprunter de nouveaux chemins. Et pour ce faire, les importants préparatifs visant à créer les bases d'un nouveau secteur professionnel commun ont été absolument essentiels.

Pour la CIFIM, le nouveau centre de formation d'Arenenberg dans le canton de Thurgovie - un lieu historique magnifiquement situé au-dessus du lac de Constance - qui dispense aujourd'hui pour la Suisse entière la formation de base de même que des cours interentreprises et d'autres manifestations musicales revêt une importance toute particulière.

Avec ce centre, nous avons tracé la voie qui permettra d'améliorer la qualité de la formation et de consolider la bonne réputation dont jouit la Suisse en matière de fabrication d'instruments de musique. Par la présente information, nous désirons vous rendre compte du développement de cette branche professionnelle.

Theophil Pfister

Portrait du directeur de la CIFIM



Walter Leist

En ma qualité de « jeune rentier », je suis à la tête de la CIFIM depuis septembre 2008 (mandat 10 %).

En tant qu'ancien maître d'école professionnelle (construction mécanique) à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, j'étais auparavant responsable de la formation des experts d'examens et du soutien des organisations du monde du travail dans la mise en œuvre de réformes professionnelles. Dans cette fonction, j'ai collaboré avec des personnes engagées de la CIFIM, C'est là que j'ai appris à connaître et à apprécier cette institution.

J'aime de nombreux genres musicaux et j'ai appris en son temps à jouer de la flûte douce, du piano et un peu de trompette. J'espère que grâce à mes compétences et à mes expériences dans la formation professionnelle des facteurs d'instruments de musique, je serai capable de fournir de bonnes prestations et je me réjouis beaucoup de faire de nombreuses rencontres passionnantes.

Walter Leist

« Les places d'apprentissage garantissent l'avenir de la fabrication d'instruments de musique »

Jamais encore il n'a été aussi attrayant d'apprendre le métier de facteur ou factrice d'instruments de musique! En août 2008, nous avons inauguré au Berufs- und Beratungszentrum d'Arenenberg, le centre de compétence pour facteurs et factrices d'instruments de musique. C'est là qu'est dispensée la formation professionnelle et qu'ont lieu les cours interentreprises. Les locaux scolaires sont modernes et équipés d'un matériel informatique d'avant-garde. Le centre propose l'enseignement et la subsistance à des conditions favorables. À un kilomètre du lac de Constance - là où d'autres passent leurs vacances – ce lieu idyllique est l'endroit rêvé pour apprendre en toute tranquillité.

Nous offrons :

- Branche fabrication et réparation d'instruments à vent : une première en Suisse – formation de 4 ans avec 10 cours interentreprises par année et enseignement interdisciplinaire.
- Branche fabrication d'orgues et de tuyaux d'orgue : formation de 4 ans avec enseignement interdisciplinaire et désormais 10 cours interentreprises par année. Dorénavant, les apprentis peuvent aussi être prévus et engagés pour le montage d'un orgue à l'étranger.
- Branche fabrication de pianos : formation de 4 ans avec 11 journées interentreprises par année. Des cabines acoustiques ultramodernes permettent de s'entraîner à la façon d'accorder des pianos.

Le plan et les prescriptions de formation répondent aux exigences actuelles. Ceci est un facteur de sécurité pour les formateurs et les apprentis. Ils savent en effet déjà une année à l'avance quand auront lieu l'enseignement interdisciplinaire et les cours interentreprises.

Un fonds de formation devrait entrer en vigueur en 2010. Celui-ci apportera une grande contribution financière dans la formation. Il est donc profitable à tous points de vue de former des facteurs et des factrices d'instruments de musique.

CD CIFIM

Manifestation pour les sponsors couronnée de succès

Ce n'est pas tous les jours que la CIFIM reçoit 250'000 francs ! Nous avons reçu ce magnifique cadeau l'année dernière de la part d'Ortrud Nigg et de Verena Krippel. Pour remercier ces deux très généreuses dames, le comité directeur a organisé en leur honneur une magnifique fête le 14 janvier 2009 à Arenenberg. Une visite guidée leur a permis de voir les divers locaux du centre de formation, et en particulier les cabines acoustiques qu'il a été possible d'acquérir grâce à leur généreux don. Elles ont ensuite assisté à un magnifique concert de piano par Sofia Bachmann, en compagnie des responsables d'Arenenberg et du comité directeur. La manifestation s'est poursuivie par un apéritif et un dîner. Les deux dames n'en revenaient pas : « Cet établissement est encore bien plus impressionnant que ce que nous imaginions ; compliments à toutes les personnes qui ont contribué aussi assidûment à sa création » ! Un autre cadeau a encore marqué cette manifestation : Urs Baumann le père de Sonia avait mis gratuitement à disposition le piano de concert Steinway & Sons.

Un grand merci à toutes et à tous !

Beni Sigrist

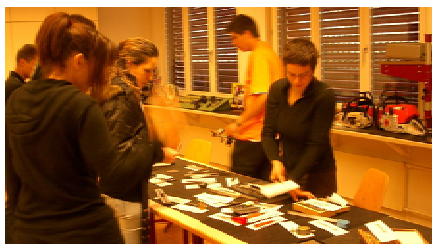


Rétrospective du 1^{er} semestre des apprentis FIM

C'est le 1^{er} septembre 2008 que nous avons commencé l'enseignement dans le nouveau centre de compétence pour facteurs et factrices d'instruments de musique au BBZ d'Arenenberg. Un événement qui constitue une date clé pour la jeune institution qu'est la CIFIM.

Pour tous les participants, ce nouveau départ a constitué un défi énorme et l'échelonnement de la formation professionnelle (seule la filière de formation FIM était proposée) s'est révélé être une décision très judicieuse. C'est ainsi qu'au cours de la première semaine d'école, le personnel enseignant a pu se consacrer exclusivement aux douze nouveaux apprentis de la filière de formation FIM.

Lors du premier cours interentreprises commun qui a eu lieu dans le courant de la deuxième semaine interdisciplinaire, Armin Debrunner (atelier du bois), Roland Krapf (ateliers métalliques), ainsi que Marco Venegoni (accompagnateur francophone) ont transmis aux jeunes gens des compétences de base artisanales essentielles dans le travail du bois et des métaux.



Répartis par branches et par années d'apprentissage, les 26 autres apprentis disposant encore d'un contrat selon l'ancien règlement ont été pris en charge par 9 enseignants, et ils ont eu la possibilité, au cours de cette semaine interdisciplinaire, de faire de premières expériences avec cette forme d'enseignement qui constitue pour eux une nouveauté. Au cours de la troisième semaine, l'enseignement professionnel s'est déroulé en parallèle pour tous les apprentis.

Les trois premières semaines ont été imprégnées d'une grande excitation et d'une grande tension, ainsi que de certains sentiments d'insécurité de la part des apprentis, des enseignants et de la direction d'école. Mais grâce à un engagement, une flexibilité et une obligeance exemplaires de la part de tous, des solutions spontanées et pragmatiques ont permis de remédier aux lacunes.

L'engagement d'un accompagnateur de cours et diverses autres mesures ont permis, tant que possible, de tenir compte de nos apprentis francophones. Le sentiment de bien-être s'en est retrouvé sensiblement amélioré.

Des mesures appropriées ont permis de rattraper l'important déficit qui s'était accumulé au cours du premier bloc. Les apprentis francophones se sont sentis bien mieux encadrés et intégrés, et les structures sociales se sont consolidées. Toutefois, l'enseignement de même que la préparation des documents de travail dans deux langues constituent encore et toujours un défi de taille. Il y a un urgent besoin d'agir et des mesures appropriées ont été ébauchées. L'encadrement de petits groupes, constitués partiellement d'élèves de différentes volées, exige de la part des enseignants une adaptation des formes d'enseignement avec certaines exigences en matière d'infrastructure. De plus avec le manque de moyens d'enseignement, la nécessité d'une infrastructure moderne est particulièrement élevée, mais elle est incontournable, notamment lors des travaux accomplis de façon indépendante et les recherches sur Internet. Ce besoin d'une infrastructure ultramoderne a quelque peu surpris la direction de l'école. Il a fallu trouver rapidement des solutions et les salles de classe ont été complètement équipées pour le début du 2^e semestre.

Le BBZ Arenenberg offre à notre centre de compétence un environnement dans lequel toutes les conditions pour un apprentissage créatif et une cohabitation harmonieuse sont réunies. La direction de l'école et les enseignants se réjouissent de la présence parmi eux d'un grand nombre de professionnels engagés, dégourdis et avides de savoir, tous issus de la branche musicale.

Jörg Gobel

Un fonds de formation pour les FIM !

Celui qui ne forme pas lui-même des apprentis participe aux frais de ceux qui s'en chargent.

Voilà le principe d'un fonds de formation. La CIFIM s'active à la mise en œuvre concrète de ce principe.

Création de champs professionnels

La nouvelle loi sur la formation professionnelle acceptée par le Parlement est entrée en force en 2004. L'intention de réduire le nombre des quelque 240 professions nécessitant une formation grâce au regroupement des dites professions en champs professionnels a été profitable tant au plan économique qu'au plan pédagogique. Une nouvelle organisation de l'instruction devait permettre de donner aux professions « marginales » de meilleures perspectives d'avenir.

Cette initiative a provoqué une avalanche dans le domaine de la formation. Pour assurer leur survie, les professions « marginales » ont dû être regroupées en champs professionnels. Les facteurs d'instruments de musique font partie des premiers à avoir courageusement fait ce pas.

L'union fait la force

Pour répondre aux buts fixés par la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les cours interentreprises s'avèrent nécessaires. Et pour garantir leur financement à long terme, il est indispensable que les frais reposent sur le plus grand nombre d'épaules possible.

En d'autres termes, toutes les entreprises actives dans les branches concernées sont tenues, en fonction de leur taille, de contribuer à un fonds de formation. En coopération avec un représentant de la Confédération, le comité directeur de la CIFIM travaille d'arrache-pied à l'élaboration d'une solution convenable.

Entériné par le Conseil fédéral

Pour garantir la mise en œuvre de cette solution future, il est impératif que toutes les associations (GSO, ASFP, Suissemusic et VSB) approuvent la création de ce fonds de formation. Une condition sine qua non pour que le Conseil fédéral déclare ce fonds obligatoire.

Le cas échéant, il entrera probablement en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Werner Spiri



Thème de la prochaine édition : n° 2 – 2^e trimestre 2009

- Portrait
- Rétrospective/nouvelles
- Assemblée des délégués CIFIM/Assemblée des membres des associations
- Fonds de formation professionnelle
- Journée des portes ouvertes du BBZ Arenenberg

Préavis !

Journée des portes ouvertes le samedi 12 septembre 2009 – inauguration officielle du Centre de formation et d'orientation d'Arenenberg. Merci de prendre bonne note de cette date.